

### SECTION 1 : Identification

#### 1.1. Identificateur du produit

Forme du produit : Mélange  
 Nom du produit : Vesta-Syde SQ<sup>®</sup> 128 st Ready-To-Use Disinfectant  
 Code de produit : 1S25

#### 1.2. Champ d'application du produit

##### 2.1. Usages jugés pertinents

Caractéristiques d'usage industriel/professionnel : À usage professionnel uniquement  
 Utilisation de la substance/du mélange : Désinfectant pour surfaces rigides

##### 1.2.2. Usages déconseillés

Aucune information supplémentaire disponible.

#### 1.3. Nom, adresse et numéro de téléphone de la partie responsable

Fabricant :

STERIS Corporation  
 Adresse postale officielle :  
 P.O. Box 147  
 St. Louis, MO 63166 USA

Fournisseur :

STERIS Ireland Limited  
 IDA Business and Technology Park  
 Tullamore  
 County Offaly  
 R35 X865  
 Ireland.

N° de téléphone pour l'obtention d'informations techniques/produit : +44 (0) 116 276 8636

E-mail : asksteris\_msds@steris.com

#### 1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : +44 (0) 1895 622 639  
 Numéro du centre antipoison belge : +32 70 245 245

### SECTION 2 : Identification des risques

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Liquides inflammables, catégorie 3 H226  
 Domm. ocul. 2A H319  
 Toxicité aiguë pour le milieu aquatique 2 H401

Intitulé complet de la classification des risques et des mentions de danger : voir la section 16.

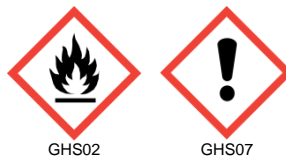
##### Effets nocifs physicochimiques, sur la santé humaine et sur l'environnement

Aucune information supplémentaire disponible.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



Mention d'avertissement (CLP)  
 Mentions de danger (CLP)

: Attention.  
 : H226 - Liquide et vapeurs inflammables.  
 H319 – Provoque une irritation oculaire grave.  
 H401 - Toxique pour la vie aquatique.

Conseils de prudence (CLP)

: P210 - Maintenir éloigné des températures extrêmement élevées ou faibles, des sources d'inflammation et des substances incompatibles. - Ne pas fumer.  
 P264 - Se laver soigneusement les mains, les avant-bras et les autres zones exposées après manipulation.  
 P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.  
 P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux.  
 P303+P361+P353 - En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ou se doucher.  
 P305+P351+P338 - En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

# Vesta-Syde SQ<sup>®</sup> 128 st Ready-To-Use Disinfectant

## Fiche signalétique (FS)

conformément au règlement (CE) n° 453/2010

facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.  
P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales, territoriales, provinciales et internationales.

### 2.3. Autres risques

Autres risques : L'exposition peut aggraver les affections oculaires, cutanées et respiratoires préexistantes.

## SECTION 3 : Composition et informations sur les ingrédients

### 3.1. Substance

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur du produit	%	Classification GHS-US
Alcool isopropylique	(N° CAS) 67-63-0 (N° CE) 200-661-7 (N° d'index CE) 603-117-00-0	10,0	Gaz infl. 2, H225 Irrit. ocul. 2A, H319 STOT SE 3, H336
Chlorure de dioctyldiméthylammonium	(N° CAS) 7173-51-5 (N° CE) 230-525-2	0,0803	Toxicité aiguë 4 (par voie orale), H302 Corrosif pour la peau 1B, H314 Domm. ocul. 1, H318 Toxicité aiguë en milieu aquatique 1, H400

Intitulé complet des phrases H : voir la section 16

## SECTION 4 : Premiers soins

### 4.1. Description des premiers soins

Premiers soins généraux : Ne rien faire avaler au patient s'il est inconscient. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Premiers soins après inhalation : En cas de symptômes : se rendre dans un endroit à l'air libre et aérer la zone suspecte. Si des difficultés à respirer persistent, consulter un médecin.

Premiers soins après contact cutané : Retirer les vêtements contaminés. Arroser la zone affectée à grande eau pendant au moins 15 minutes. Si une irritation apparaît et persiste, consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux avec précaution à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

### 4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et tardifs

Symptômes/lésions : Provoque une irritation des yeux.

Symptômes/lésions après inhalation : Une exposition prolongée peut provoquer une irritation.

Symptômes/lésions après contact cutané : Une exposition prolongée peut provoquer une irritation.

Symptômes/lésions après contact oculaire : Un contact entraîne des irritations avec des rougeurs et une inflammation de la conjonctive.

Symptômes/lésions après ingestion : L'ingestion peut entraîner des effets néfastes.

Symptômes chroniques : Aucun n'est prévu dans des conditions d'utilisation normales.

### 4.3. Indication de consultation médicale immédiate et de traitement spécial nécessaire

En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical/consulter un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre les incendies

### 5.1. Agents d'extinction

Agents d'extinction adaptés : Poudre chimique sèche, mousse résistante à l'alcool, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). L'eau peut ne pas être efficace.

Toutefois l'eau doit être utilisée pour refroidir les récipients exposés au feu.

Agents d'extinction non adaptés : Ne pas utiliser un flux d'eau intense, au risque de propager le liquide en combustion.

### 5.2. Risques particuliers liés à la substance ou au mélange

Risque d'incendie : Liquide et vapeurs inflammables.

Risque d'explosion : Peut former un mélange vapeur-air inflammable ou explosif.

Réactivité : Réagit violemment au contact d'oxydants forts. Risque accru d'incendie ou d'explosion.

### 5.3. Conseil pour lutter contre l'incendie

Mesures de précaution en cas d'incendie : Prenez vos précautions lorsque vous luttez contre un incendie impliquant des produits chimiques.

Instructions relatives à la lutte contre l'incendie : Utiliser de l'eau pulvérisée ou en brouillard pour le refroidissement des récipients exposés. En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités : Évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.

Protection lors de la lutte contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone d'incendie sans équipement de protection adéquat, y compris une protection respiratoire.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>).

Autres informations : Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Éviter de respirer (vapeurs, brumisations, aérosols). Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

# Vesta-Syde SQ<sup>®</sup> 128 st Ready-To-Use Disinfectant

## Fiche signalétique (FS)

conformément au règlement (CE) n° 453/2010

### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Utiliser un équipement de protection individuelle approprié (EPI).  
Procédures d'urgence : Évacuer le personnel superflu. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

### 6.1.2. Pour les intervenants d'urgence

Équipement de protection : Équiper le personnel de nettoyage des protections adaptées.  
Procédures d'urgence : À l'arrivée sur place, un premier intervenant doit en principe reconnaître la présence de marchandises dangereuses, se protéger lui-même ainsi que le public, sécuriser la zone et demander l'assistance de personnel formé dès que les conditions le permettent. Aérer la zone. Éliminer les sources d'inflammation.

### 6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux publiques. Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le confinement : Confiner tout déversement à l'aide de digues et de produits absorbants afin d'empêcher la migration et la pénétration dans des égouts ou des cours d'eau. Par mesure de précaution immédiate, isoler la zone du déversement ou de la fuite dans toutes les directions.  
Méthodes de nettoyage : Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Transférer le produit répandu vers un récipient destiné à la mise au rebut. Contacter les autorités compétentes après un déversement. Absorber et/ou confiner le déversement avec un matériau inerte. Ne pas utiliser de matériau combustible, tel que de la poussière sciure ou des matières cellulosiques. Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 8 : Contrôles de l'exposition et protection individuelle.

## SECTION 7 : Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions de manipulation sans risque

Risques supplémentaires lors du traitement : Manipuler les récipients vides avec précaution, car les vapeurs résiduelles sont inflammables.  
Précautions de manipulation sans risque : Se nettoyer les mains et les autres zones exposées au savon doux et à l'eau avant de manger, de boire ou de fumer, et à la fin de la journée de travail. Éviter de respirer les vapeurs, les brumisations ou les aérosols. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser uniquement des outils anti-étincelles. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Mesures d'hygiène : Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles standard.

### 7.2. Conditions pour un stockage en toute sécurité, y compris les incompatibilités

Mesures techniques : Se conformer aux réglementations en vigueur. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
Transferts en vrac, mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.  
Conditions de stockage : Stocker dans un endroit sec et frais. Maintenir éloigné des rayons directs du soleil, des températures extrêmement élevées ou faibles et des substances incompatibles. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
Produits incompatibles : Acides puissants, bases puissantes, oxydants forts.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Désinfectant à base d'ammonium quaternaire

## SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pour les substances répertoriées dans la partie 3 qui ne sont pas répertoriées, il n'y a pas de limites d'exposition établies par le fabricant, le fournisseur, l'importateur ou l'organisme de consultation approprié, notamment : ACGIH (TLV), AIHA (WEEL), NIOSH (REL), OSHA (PEL), gouvernements provinciaux du Canada ou le gouvernement mexicain.

Alcool isopropylique (67-63-0)		
États-Unis ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	200 ppm
États-Unis ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	400 ppm
États-Unis ACGIH	Catégorie chimique ACGIH	Non classifiable comme cancérigène pour l'humain
États-Unis ACGIH	Indicateurs biologiques d'exposition (IBE)	Paramètre 40 mg/L : Acétone - Moyen : urine - Temps d'échantillonnage : fin de la pause à la fin de la semaine de travail (arrière-plan, non spécifique)
États-Unis OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	980 mg/m <sup>3</sup>
États-Unis OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	400 ppm
États-Unis NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	980 mg/m <sup>3</sup>
États-Unis NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	400 ppm
États-Unis NIOSH	NIOSH REL (STEL) (mg/m <sup>3</sup> )	1225 mg/m <sup>3</sup>
États-Unis NIOSH	NIOSH REL (STEL) (ppm)	500 ppm
États-Unis IDLH	US IDLH (ppm)	2000 ppm (10 % LEL)
Royaume-Uni	WEL TWA (mg/m <sup>3</sup> )	999 mg/m <sup>3</sup>
Royaume-Uni	WEL TWA (ppm)	400 ppm
Royaume-Uni	WEL STEL (mg/m <sup>3</sup> )	1250 mg/m <sup>3</sup>
Royaume-Uni	WEL STEL (ppm)	500 ppm

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles d'ingénierie appropriés : Utiliser une ventilation adéquate.

# Vesta-Syde SQ<sup>®</sup> 128 st Ready-To-Use Disinfectant

## Fiche signalétique (FS)

conformément au règlement (CE) n° 453/2010

Équipement de protection individuelle : Sélectionner l'équipement de protection individuelle en fonction des conditions de manipulation ou d'utilisation du produit. Les pictogrammes ci-après représentent les exigences minimales en matière d'équipement de protection individuelle. Tenue de protection. Gants. Lunettes de protection.



Protection des mains : Porter des gants de caoutchouc.  
Protection des yeux : Porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques ou des lunettes de sécurité.  
Protection cutanée et corporelle : Porter la tenue de protection adéquate.  
Protection respiratoire : Travailler dans un endroit bien aéré ou utiliser une protection respiratoire adaptée. Porter le masque de protection approprié.  
Autres informations : Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique : Liquide  
Aspect : Clair  
Odeur : Caractéristique ; alcool  
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible  
pH : 10,40  
Vitesse d'évaporation : Aucune donnée disponible  
Point de fusion : Aucune donnée disponible  
Point de congélation : Aucune donnée disponible  
Point d'ébullition : 50 °C  
Point d'éclair : 46 °C  
Température d'auto-ignition : Aucune donnée disponible  
Température de décomposition : Aucune donnée disponible  
Inflammabilité (à l'état solide, gazeux) : N'entretient pas la combustion (Essai d'inflammabilité prolongée L. 2, partie III, section 32.5.2 des Recommandations de l'ONU relatives au transport des marchandises dangereuses, Manuel d'épreuves et de critères.  
Pression de vapeur : Aucune donnée disponible  
Densité de vapeur relative à 20 °C : Aucune donnée disponible  
Densité relative : Aucune donnée disponible  
Gravité spécifique : 0,9841  
Solubilité : Totale dans l'eau  
Coefficient de partage : n-octanol/eau : Aucune donnée disponible  
Viscosité : 1,10 cP à 25 °C  
Données d'explosion – sensibilité à l'impact mécanique : Ne devrait pas présenter de risque d'explosion dû à un impact mécanique.  
Données d'explosion – sensibilité à la décharge électrostatique : Une décharge électrostatique pourrait devenir une source d'inflammation.

### 9.2. Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible.

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réagit violemment au contact d'oxydants forts. Risque accru d'incendie ou d'explosion.

### 10.2. Stabilité chimique

Peut former un mélange vapeur-air inflammable ou explosif mais n'entretient pas la combustion

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse : inexistante.

### 10.4. Conditions à éviter

Exposition aux rayons directs du soleil, à des températures extrêmement élevées ou faibles, à la chaleur, à des surfaces brûlantes, à des étincelles, à des flammes nues, à des substances incompatibles et à toute autre source d'inflammation.

### 10.5. Substances incompatibles

Acides puissants, bases puissantes, oxydants forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun n'est prévu dans des conditions d'utilisation normales.

# Vesta-Syde SQ<sup>®</sup> 128 st Ready-To-Use Disinfectant

## Fiche signalétique (FS)

conformément au règlement (CE) n° 453/2010

### SECTION 11 : Données toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classifié

Vesta-Syde SQ <sup>®</sup> 128 st Ready-To-Use Disinfectant	
DL50 par voie orale chez le rat	> 5000 mg/kg
DL50 par voie cutanée chez le rat	> 5000 mg/kg
CL50 par inhalation chez le rat	> 5,44 mg/L

Alcool isopropylique (67-63-0)	
DL50 par voie cutanée chez le lapin	4059 mg/kg
CL50 par inhalation chez le rat	72600 mg/m <sup>3</sup> (Temps d'exposition : 4 h)
CL50 par inhalation chez le rat	72,5 mg/l/4h

Chlorure de dioctyldiméthylammonium (7173-51-5)	
DL50 par voie orale chez le rat	329 mg/kg
DL50 par voie cutanée chez le rat	2001 mg/kg

Corrosion/irritation cutanée : Non classifié

pH : 10,90

Irritation/lésion oculaire grave : Provoque une irritation des yeux.

pH : 10,90

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classifié

Mutagénicité des cellules germinales : Non classifié

Tératogénicité : Aucune donnée disponible

Carcinogénicité : Non classifié

Alcool isopropylique (67-63-0)	
Groupe CICR	3

Toxicité pour la reproduction : Non classifié

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classifié

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classifié

Risque d'aspiration : Non classifié

Symptômes/lésions après inhalation : Une exposition prolongée peut provoquer une irritation.

Symptômes/lésions après contact cutané : Une exposition prolongée peut provoquer une irritation.

Symptômes/lésions après contact oculaire : Un contact entraîne des irritations avec des rougeurs et une inflammation de la conjonctive.

Symptômes/lésions après ingestion : L'ingestion peut entraîner des effets néfastes.

Symptômes chroniques : Aucun n'est prévu dans des conditions d'utilisation normales.

### SECTION 12 : Données écologiques

#### 12.1. Toxicité

Écologie - Généralités : Toxique pour les organismes aquatiques.

Vesta-Syde SQ <sup>®</sup> 128 st Ready-To-Use Disinfectant	
CL50 poisson	<400 mg/L (Temps d'exposition : 96 h - espèces : vairons à grosse tête)

Alcool isopropylique (67-63-0)	
CL50 poisson 1	9640 mg/L (Temps d'exposition : 96 h - espèces : Pimephales promelas [en circulation])
CE50 daphnies 1	13299 mg/L (Temps d'exposition : 48 h - espèces : Daphnia magna)
CE50 autres organismes aquatiques 1	1000 mg/L (Temps d'exposition : 96 h - espèces : Desmodesmus subspicatus)
CL50 Poisson 2	11130 mg/L (Temps d'exposition : 96 h - espèces : Pimephales promelas [statique])
CE50 autres organismes aquatiques 2	1000 mg/L (Temps d'exposition : 72 h - espèces : Desmodesmus subspicatus)

Chlorure de dioctyldiméthylammonium (7173-51-5)	
CL50 poisson 1	0,39 mg/L
CE50 daphnies 1	0,018 mg/L
NOEC chronique algues	0,025 mg/L

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Vesta-Syde SQ <sup>®</sup> 128 st Ready-To-Use Disinfectant	
Persistance et dégradabilité	Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité définis dans la directive (CE) n° 648/2004 relative aux détergents. Les données soutenant cette affirmation sont mises à la disposition des autorités compétentes des États-membres sur leur demande directe ou à la demande du fabricant de détergents.

#### 12.3. Bioaccumulation potentielle

Vesta-Syde SQ <sup>®</sup> 128 st Ready-To-Use Disinfectant	
Bioaccumulation potentielle	Non établie.
Alcool isopropylique (67-63-0)	
Log Pow	0,05 (à 25 °C)

#### 12.4. Mobilité dans les sols

Aucune information supplémentaire disponible.

# Vesta-Syde SQ<sup>®</sup> 128 st Ready-To-Use Disinfectant

## Fiche signalétique (FS)

conformément au règlement (CE) n° 453/2010

### 12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination des déchets : Veiller à ce que le stockage ou l'élimination de ce produit n'entraîne pas la contamination d'eau ou d'aliments pour consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION DES PRODUITS PESTICIDES : Les déchets de produits pesticides sont extrêmement dangereux. Une élimination inadaptée des excédents de pesticide, sous forme de mélange de pulvérisation ou de rinçage est une infraction au droit fédéral américain. Si ces déchets ne peuvent être éliminés selon les instructions de l'étiquetage, demandez conseil à votre agence locale de protection de l'environnement ou à l'organisme chargé du contrôle des pesticides ou des produits dangereux, ou au bureau régional le plus proche de l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) des États-Unis.

Informations supplémentaires

ÉLIMINATION DES RÉCIPIENTS : (Pour le sachet :) Récipient non rechargeable. Ne pas réutiliser ou recharger ce récipient. L'envoyer pour recyclage, le cas échéant, ou le jeter dans une poubelle.

(Pour ≤ 23 litres (5 gal.)) : Récipient non rechargeable. Ne pas réutiliser ou recharger ce récipient. Recycler ensuite le récipient là où un centre de recyclage est disponible, ou le perforer et le mettre au rebut dans une décharge contrôlée, ou détruire par incinération si celle-ci est autorisée par les autorités locales ou nationales. En cas d'incinération, rester à l'écart de la fumée. Nettoyer le récipient rapidement après l'avoir vidé. Effectuer un triple rinçage comme suit : Vider le produit restant et l'éliminer comme un déchet pesticide. Remplir le récipient au quart (1/4) de sa contenance avec de l'eau et le refermer. Secouer pendant 10 secondes. Mettre au rebut le produit de rinçage en tant que pesticide. Laisser égoutter 10 secondes après le début de la vidange. Répéter cette procédure deux autres fois.

(Pour > 23 litres (5 gal.)) : Récipient non rechargeable. Ne pas réutiliser ou recharger ce récipient. Recycler ensuite le récipient là où un centre de recyclage est disponible, ou le perforer et le mettre au rebut dans une décharge contrôlée, ou détruire par incinération si celle-ci est autorisée par les autorités locales ou nationales. En cas d'incinération, rester à l'écart de la fumée. Nettoyer le récipient rapidement après l'avoir vidé. Effectuer un triple rinçage comme suit : Vider le produit restant et l'éliminer comme un déchet pesticide. Remplir le récipient au quart (1/4) de sa contenance avec de l'eau. Remettre les dispositifs de fermeture en place et les serrer. Mettre le récipient sur le côté et le faire rouler dans les deux sens, en effectuant au moins un tour complet, pendant 30 secondes. Placer le récipient sur son extrémité et le faire basculer vers l'avant et vers l'arrière plusieurs fois. Retourner le récipient sur l'autre extrémité et le faire basculer vers l'avant et vers l'arrière plusieurs fois. Mettre au rebut le produit de rinçage en tant que pesticide. Répéter cette procédure deux autres fois.

Écologie - déchets

: Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 14 : Informations relatives au transport

Conformément aux normes ADR/RID/ADNR/IMDG/ICAO/IATA

Non réglementé pour le transport.

### 14.1. Numéro ONU

Non applicable

### 14.2. Nom d'expédition ONU

Non applicable

### 14.3. Classification des risques liés au transport

Non applicable

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

### 14.5. Risques pour l'environnement

Aucune information complémentaire disponible.

### 14.6. Consignes d'utilisation spéciales

#### 14.6.1. Transport terrestre

Aucune information supplémentaire disponible.

#### 14.6.2. Transport maritime

Aucune information supplémentaire disponible.

#### 14.6.3. Transport aérien

Aucune information supplémentaire disponible.

## SECTION 15 : Informations sur la réglementation

### 15.1. Réglementations sur la sécurité, la santé et l'environnement/réglementation propre à la substance ou au mélange

#### 15.1.1. Réglementations UE

Pas de restriction selon l'annexe XVII de REACH.

Ne contient aucune des substances répertoriées dans la liste des substances candidates REACH.

#### 15.1.2. Réglementations nationales

Aucune information supplémentaire disponible.



# Vesta-Syde SQ<sup>®</sup> 128 st Ready-To-Use Disinfectant

## Fiche signalétique (FS)

conformément au règlement (CE) n° 453/2010

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

### SECTION 16 : Autres informations, y compris la date de préparation ou la dernière révision

Date de préparation ou dernière révision : 11/01/2019  
Autres informations : RÈGLEMENT (CE) N° 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL datant du 16 décembre 2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE, et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006.

Intitulé complet des phrases GHS :

Toxicité aiguë 3 (par voie orale)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 3
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique 1	Dangereux pour l'environnement aquatique – Risque aigu, catégorie 1
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique 2	Dangereux pour l'environnement aquatique – Risque aigu, catégorie 2
Toxicité chronique pour le milieu aquatique 2	Dangereux pour l'environnement aquatique – Risque chronique, catégorie 2
Domm. ocul. 1	Grave irritation/lésion des yeux, catégorie 1
Irrit. ocul. 2	Grave irritation/lésion des yeux, catégorie 2
Irrit. ocul. 2A	Entraîne une irritation/lésion oculaire, catégorie 2A
Gaz infl. 2	Liquides inflammables, catégorie 2
Gaz infl. 3	Liquides inflammables, catégorie 3
Corrosif pour la peau 1B	Corrosion/irritation cutanée, catégorie 1B
STOT SE 3	Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique), catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une irritation oculaire grave
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H401	Toxique pour la vie aquatique

FS UE (REACH Annexe II)

*Les informations contenues dans cette fiche ne constituent pas une spécification et ne garantissent aucune propriété particulière. Elles visent à fournir des connaissances générales des aspects de santé et de sécurité de ce produit, fondées sur nos propres connaissances actuelles de sa manipulation, de son stockage et de son utilisation. Elles ne s'appliquent pas dans les cas d'utilisation inhabituel ou non standard du produit ou en cas de non-respect des instructions ou des recommandations fournies.*